



- ✓ Apprentissage
- ✓ Contrat Pro
- ✓ Formation continue
- ✓ VAE
- ✓ VAP

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

*Statut salarié* : contrat d'un an, 15 semaines de formation académique (450 heures), le reste de l'année en entreprise.

Le candidat pourra valider le certificat de qualification européen CETOP.

*Le contrat d'apprentissage* s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus. Il s'agit d'un contrat de travail à durée déterminée (CDD).

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Enseignants-Chercheurs et intervenants du monde professionnel

## CONTACTS

### RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Tél. : 07 77 09 06 03  
roger.debuchy@univ-artois.fr

### SCOLARITÉ

Tél.: 03 21 63 23 09  
caroline.foks@univ-artois.fr

### CONTRAT DE PRO.

Tél.: 03 21 63 23 19  
ludivine.baudesson@univ-artois.fr

### SERVICE APPRENTISSAGE

Tél.: 03 21 63 23 06  
corinne.cornet@univ-artois.fr

# Licence professionnelle Maintenance & technologie, systèmes pluritechniques

Parcours : Hydraulique industrielle

(RNCP 40487)

## OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

La licence professionnelle Hydraulique industrielle a pour objectif de former des cadres techniques intermédiaires polyvalents capables :

- d'encadrer des équipes de mise en oeuvre et/ou de maintenance des systèmes comportant des circuits hydrauliques,
- de conseiller et d'assister des techniciens et des commerciaux,
- de répondre aux nouveaux besoins liés à l'internationalisation des constructeurs et équipementiers.

## DÉBOUCHÉS

A l'issue de la formation, le jeune diplômé peut prétendre à des postes au sein d'entreprises et sociétés d'ingénierie dans de nombreux secteurs d'activités : l'automobile, le ferroviaire, l'aéronautique, l'armée, l'agroalimentaire, les travaux publics...

Principaux métiers :

- adjoint au responsable de maintenance industrielle
- adjoint au responsable d'entretien et de dépannage en maintenance industrielle
- technicien supérieur de maintenance d'équipements hydraulique
- formateur technique
- démonstrateur

## PRÉREQUIS

Pour accéder à la formation l'étudiant doit être titulaire de l'un des diplômes suivant :

- **BTS** : Maintenance des Systèmes option Système de Production / Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention / Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques / Contrôle Industriel et Régulation Automatique / Électrotechnique / Assistance Technique d'Ingénieur...
- **BUT 2 validé ou DUT** : Génie Mécanique et Productique / Génie Électrique et Informatique Industrielle...
- **Licence 2 validée** : Sciences pour l'ingénieur

## ATOUTS DE LA FORMATION

- La formation est ouverte en alternance, par la voie de l'apprentissage.
- Une partie de la formation est assurée par des professionnels du domaine.
- La taille humaine de l'établissement permet un suivi personnalisé et régulier de chaque apprenti.

## PARTENAIRE

La licence professionnelle est proposée par l'IUT de Béthune en partenariat avec le lycée Beaupré d'Haubourdin, où est dispensée une partie de la formation.



## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les enseignements sont dispensés sous forme de travaux dirigés (TD) et travaux Pratiques (TP).

## CONTENU DE LA FORMATION

### BC 1 - 240 h

#### SCIENCES ET TECHNOLOGIE (150 h)

- Mécanique générale
- Mécanique des fluides
- Mathématiques
- Conception mécanique
- Electrotechnique, automatisme, informatique industrielle

#### CULTURE GÉNÉRALE ET ENVIRONNEMENT D'ENTREPRISE (90 h)

- Expression, communication
- Anglais
- Découverte de l'entreprise
- Hygiène & sécurité, Environnement

### BC 2 - 210 h

#### HYDRAULIQUE DE BASE (90 h)

- Etude des composants hydrauliques
- Etude des circuits hydrauliques

#### HYDRAULIQUE AVANCÉE (120 h)

- Etudes de cas hydrauliques industriels
- Conduite et gestion des projets
- Automatismes, asservissements industriels et capteurs

### BC 3

#### PROJET TUTORÉ (150 h)

#### PÉRIODES D'ALTERANCE

## ÉVALUATION

Contrôle continu

## RÉUSSITE

Taux de réussite en 2024 : 82%.

## APRÈS LA LICENCE PRO

☒ Vie active

## PROJETS ET STAGE

Les périodes en entreprise sont effectuées en alternance, tout au long de l'année (périodes de 2 semaines au semestre 5, puis de 3 ou 4 semaines au semestre 6).